

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article579>



# Concours Syntec 4e et 3e de collège

- Vie de la Technologie - Ressources - Ressources citées sur le site ou List'Assetec -

## *Liens et ressources*

Date de mise en ligne : vendredi 4 octobre 2013

---

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

---

# Sommaire

## Accueil du dossier

- [Métiers du numérique : les gagnants du concours 2013](#)
- [Règlement 2013](#)
- [Calendrier 2013/2014](#)
- [Formulaire d'inscription](#)

[Concours B2I 2013/2014]

Ce concours propose aux élèves de découvrir concrètement les métiers du numérique, il contribue au parcours de découverte des métiers et des formations au collège.

Chaque classe participant au concours produira et enverra, par courrier électronique, un « support numérique » qui décrira un métier de l'informatique dans son contexte, si possible dans un secteur d'activité en lien avec les enseignements disciplinaires.

Quelques exemples :

- Lettres : système documentaire, journal, éditionné !
- Sciences : laboratoire de recherche, industrie, statistiques !
- Enseignements artistiques : arts numériques, impression, réalité image ou son, muséologie !

## **Sujet**

« Sur un support numérique\*, présentez un métier de l'informatique(1) dans son environnement, en vous appuyant sur des contacts avec des professionnels. »

\* On entend par support numérique tout support permettant la réédition numérique de contenus multimédias : page web, blog, diaporama, page Facebookâ€¦

## **Consignes**

Votre support numérique, destiné à être visionné par des élèves de classe de 4e et de 3e, comportera du texte(2), des photos, des graphiques et éventuellement du son et de la vidéo. Il devra être réalisée collectivement, par toute la classe ou un groupe d'élèves. Il pourra être réalisé totalement ou partiellement en langue étrangère.

## **Brevet informatique et Internet - B2i**

Retrouvez les compétences, leurs modalités de validation et toutes les informations sur le site de la sous-direction des programmes d'enseignement, de la formation des enseignants et du développement numérique du ministère de l'éducation nationale, qui participe à l'organisation de ce concours. La validation de ces compétences est sous la responsabilité du professeur et indépendante de la participation au concours.

(1) Consultez la liste des métiers du numérique proposée sur le [site passinformatique](#).

(2) Les textes devront être redigés par les élèves, les copies/collages sont proscrits.